L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JUILLET 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 7 JUILLET 1847.

TAMPICO.

Le transport des Etats-Unis *Sarah*, capitaine Farwell, parti de Tampico le 27 juin, est arrivé hier, après avoir touché le 30 à Brasos. Il a mis à la voile avec la goëlette *H. Backe* et le brick *Joseph*, expédiés aussi pour notre port. A son départ, les bâtimens suivants se trouvaient à Tampico. La barque *Mary* qui devait partir le 28 pour la Nlle.-Orléans; le brick *Harriett* en chargement; la goëlette *Home* en déchargement. Le 28, en vue de Soto la Marina, le *Sarah* a été abordé par le brick des Etats-Unis *Hecla*, qui bloque ce port en compagnie de la goëlette *Flirt*. Le *Sarah* n'a point séjourné à Brasos: il en est parti en compagnie de la goëlette *Midas* qui se rend également dans notre port; et il a signalé la goëlette *Hornet*, en franchissant la barre de Brasos.

Le capitaine Farwell dit que, la veille de son départ, dans la soirée, on avait reçu la nouvelle que le colonel Cassius M. Clay, ainsi que les majors Boyland et Gaines, avec d'autres prisonniers américains, avait été mis en liberté et acheminé vers Tampico sous la protection d'une grosse escorte; mais qu'à cent cinquante milles environ de cette ville, ils avaient été rejoints par le général Urrea qui les a retenus captifs. On assurait aussi que cet officier mexicain était en train de réunir le plus de troupes possibles pour venir tenter une attaque sur Tampico. Aussitôt que ce renseignement est arrivé dans la ville, trois compagnies qui étaient embarquées pour se rendre à Véra-Cruz, ont été immédiatement rappelées en ville. Les autorités ont en même temps pris toutes les mesures nécessaires pour résister à une attaque. On pensait que les forces d'Urrea s'élevaient, tout compris, à environ 900 hommes.

OPINIONS DU GÉN. TAYLOR.—Le général Taylor désire-t-il courir comme candidat politique? Le général est-il whig ou démocrate? Ce sont là deux questions tout-à-fait distinctes. Quant à la première, nous croyons volontiers que le vieux guerrier aimerait mieux courir comme candidat populaire sans distinction de parti. Quelques-unes des lettres qu'il a écrites, le prouvent évidemment. Quant à la seconde, question, il ne saurait y avoir le moindre doute, la plus légère incertitude. Les locofocos seuls, jaloux de la puissance que le nom de Taylor donnerait au parti whig, ont essayé de jeter quelqu'obscurité sur les opinions politiques du héros de Buena-Vista; ils espéraient ainsi refroidir le zèle des whigs; mais ils ont perdu leur temps, car il reste bien prouvé que le vieux "Rough and Ready" est un bon et franc whig "un Clay-Whig", comme il le dit lui-même.

Le meilleur témoignage que l'on ait à ce sujet, est celui du général Pillow que nous avons déjà cité; il est d'autant plus concluant que ce général est un ardent locofoco et qu'il a eu soin de le répéter partout où il a passé. Il l'a dit ici; il l'a répété dans le Tennessee; il l'a affirmé devant tous ceux qui ont voulu l'entendre; et ses assertions ont été publiées dans une foule de journaux whigs, n'ont pas été une seule fois démenties par les journaux locofocos.

Il y a quelques jours, l'*Observer* de Columbia répétait encore avec assurance: "Nous déclarons de nouveau que le général Pillow, pendant qu'il était ici, a affirmé que le *général Taylor est whig*, et que le fait est bien connu dans son armée. Il l'a dit à bien des gens, et nous sommes autorisés par quelques-uns des amis les plus intimes du général Pillow à prouver qu'il l'a dit, en faisant usage de leurs noms, si la chose devenait nécessaire."

Nos amis les locofocos qui professent tant d'admiration pour le général Pillow, doivent bien avoir quelque confiance en ses paroles; et il leur est bien difficile dorénavant de donner le change sur les opinions du vieux Zach. C'est un bel et bon whig; c'est bien entendu et bien prouvé aujourd'hui.

LAFAYETTE SAUNDERS.—Le *Whig* de Feliciana se prononce en faveur de la candidature de LAFAYETTE SAUNDERS pour le poste de représentant du Troisième district de la Louisiane au Congrès. Ce choix nous paraît singulièrement heureux, et nous sommes d'avis de voir ratifier par la majorité des whigs du district.

LAFAYETTE SAUNDERS est un homme d'un caractère pur et de principes élevés. Au milieu d'une existence déjà longue et parfois éprouvée, il a su conserver une réputation intacte; et la noblesse de ses sentiments, la générosité de ses inspirations, la libéralité de ses vues, sa franchise et son honnêteté sont vivement appréciées de tous ceux qui le connaissent. On aime la simplicité de ses habitudes, la sévérité de son jugement, l'élévation de ses principes et la pureté de sa vie. Il méprise l'artifice, la ruse et les capitulations de conscience. Il ne sait point ce que c'est que de dissimuler sa pensée; il l'exprime avec une louable franchise, et ne tait jamais de double opinion, l'une pour le peuple, l'autre pour ses amis. Il ne connaît point de politique sans moralité. Quant à ses talents, il est presque superflu d'en parler. On le connaît comme l'un des plus habiles jurisconsultes de l'Etat; il apporte dans la discussion un esprit vif, une grande pratique, et une expérience remarquable; il se distingue aussi par des connaissances étendues et une éloquence qui, pour être simple, n'en est pas moins persuasive et convaincante. Il serait donc, sinon impossible, au moins fort difficile de trouver un meilleur candidat.

Le Troisième District est foncièrement locofoco; mais, si les whigs savent se rallier vigoureusement autour d'un homme digne de popularité, il ne serait nullement étrange de les voir triompher. Qu'ils y songent et qu'ils agissent en conséquence.

TAYLOR ET GARBEILLE.—Notre jeune sculpteur Garbeille s'embarque aujourd'hui à bord du vapeur *New Orleans* pour se rendre à Brasos Santiago, d'où il compte se rendre à Monterey auprès du général, dont il doit faire le buste. Cet excellent artiste part accompagné des vœux de ses nombreux amis. Pour notre part, nous lui souhaitons un excellent voyage et un prompt retour. Tous les admirateurs du général TAYLOR doivent avoir le même désir; car tous doivent être impatients d'avoir une excellente ressemblance du vieux "Rough and Ready"; et GARBEILLE est sans contredit l'artiste qui peut le mieux nous la donner. Son talent tout à la fois simple et élevé traduira avec une fidélité parfaite la physionomie du héros de Buena Vista. C'est une tête qu'il doit saisir sur-le-champ.

L'article que notre feuilletoniste L. S. consacre aujourd'hui au *Théâtre des Variétés* aurait dû paraître depuis quelques jours; mais l'abondance des matières nous a obligé d'en retarder la publication. On s'apercevra aisément que l'auteur a employé, à l'égard des acteurs de la petite salle St-Philippe, le système d'indulgence dont il ne s'est jamais départi envers les artistes du Théâtre d'Orléans. Espérons que les encouragements qu'il leur donne ne seront pas perdus.

Chronique Locale.

AFFAIRE DU MEURTRE.—L'examen d'Enos Christian, accusé du meurtre du volontaire Frederick Trager, aura lieu cette après-midi, à cinq heures, devant le recorder Genois.

VOL AUDACIEUX.—M. James Steward s'est présenté il y a deux jours devant le recorder Génois pour lui dénoncer les circonstances vraiment incroyables d'un vol dont il aurait été victime. Il occupe une chambre dans la maison de la femme Springfield Mary, à l'encoignure des rues Douane et Marais. Vendredi soir, selon sa déclaration, il se trouvait chez lui, lorsqu'il vit entrer deux inconnus, dont l'un lui présenta la gueule d'un pistolet et l'autre la pointe d'un couteau, en lui demandant la bourse. La femme Springfield Mary, elle, s'empara immédiatement de l'habit de son locataire, et le fouillant, en retira une bourse contenant soixante-quinze piastres en or. La police est à la recherche des accusés.

ARRESTATIONS D'ESCLAVES.—La police de la 1re Municipalité a arrêté hier, dans le cabaret de M. Raimond Sagrera, au coin des rues Bourgogne et Ste Anne, plusieurs esclaves et plusieurs hommes de couleur libres qui s'y étaient réunis en grand nombre, contrairement aux ordonnances municipales. Ils ont tous comparu devant le recorder Genois, qui a infligé aux hommes de couleur libres une amende de [illegible] piastres chacun, et a envoyé les esclaves en prison.

ASSOCIATION D'ESCROQUERIE.—L'officier [illegible] de la police de la [illegible] Il a arrêté [illegible] M. Stewart [illegible] Le [illegible] du recorder Baldwin [illegible] pour subir son interrogatoire.

Le Conseil général se réunira cette après-midi à 5 heures.

BLESSURES.—Dans la soirée de lundi dernier, M. Charles Ettinger, a été dangereusement blessé d'un coup de couteau à la figure par la femme Burns. Celle-ci a été immédiatement arrêtée par la police de la 3e municipalité et conduite au corps de garde. Le docteur Lewis a dû examiner le blessé; il fera son rapport ce matin. Le recorder Seuzeneau n'instruira l'affaire que lorsqu'Ettinger sera hors de danger.

RECORDER GENOIS.—John Marshall, accusé de vol, a comparu hier devant le recorder Génois, et a été envoyé à la Cour Criminelle.—Eli Dubois, homme de couleur libre, prévenu d'avoir assailli un blanc, a été renvoyé de la plainte, les témoignages n'étant nullement suffisants. Le recorder a cependant déclaré que le plaignant et le défendeur fourniraient $500 de cautionnement pour répondre de leur bonne conduite. M. Daniel Sueton s'est plaint au recorder qu'on lui avait volé une somme de cinquante piastres: un mandat d'arrêt a été décerné contre l'accusé, dont le plaignant a donné le signalement.—James Banks, prévenu de tentative de vol, a été envoyé à la Cour Criminelle.

RECORDER BALDWIN.—Le recorder Baldwin a examiné hier matin John W. Taggart dit Old Lord, prévenu de vol, et l'a envoyé à la Cour Criminelle.—William Cunningham, arrêté sous prévention de complicité, a été honorablement déchargé.—Peter Dolan, volontaire licencié, prévenu d'un vol de $140, au préjudice de son camarade O'Rourke, a été renvoyé pardevant la Première Cour de District.—W. E. Eliot, prévenu du même délit, a été déchargé.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 2.—Le Conseil a tenu sa séance régulière hier au soir. Le recorder Baldwin est au fauteuil.

Le Conseil donne lecture du rapport hebdomadaire du trésorier. D'après ce rapport, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $17,951 18; les dépenses à $21,316 86; balance en caisse ce jour $6,634 38.

Une communication du secrétaire de ce Conseil, relative à la révision des ordonnances municipales, est, sur motion de M. Peters, référée à un comité spécial.

Une communication des agents du bâteau à vapeur Caledonia, demandant à être exemptés à payer certains droits de levée, montant à $52, est référée au comité des réclamations.

Une communication de M. Henry Lawrence, relative à un jugement rendu en sa faveur par une des Cours de District de cette ville, est référée au comité des finances.

La communication de M. W. P. Smith, relative à l'établissement d'un *Museum*, pour l'usage des écoles publiques, est déposée sur le bureau.

M. Peters, du comité des finances, fait un rapport contre la demande de M. Stickney, qui demandait au Conseil de lui renouveler deux bons qui ont été détruits. Ce rapport est adopté.

M. Renshaw, du comité des rues et débarcadères, présente une résolution autorisant le voyer à faire fouiller une partie du canal Galvez, à l'effet de dessécher les derrières de la rue du Canal. Ce rapport est adopté.

Le même membre au nom de la majorité du même comité, recommande au Conseil que la proposition de M. McLaughlin pour la construction des wharfs de cette Municipalité, soit acceptée.

M. Dawern, au nom de la minorité de ce comité, recommande, au contraire, que la proposition de M. Miller soit acceptée.

Après une assez longue discussion, le Conseil adopte le rapport présenté par la majorité du comité. Puis la séance est levée.

NEW-HAMPSHIRE.—Les locofocos de la législature du New-Hampshire ont adopté une série de résolutions qui définissent clairement leur position dans la question de l'esclavage. Voici l'une de ces résolutions; elle donnera une idée de l'amour que nous portent ceux que la presse locofoco respecte parfois de nous représenter comme les amis fidèles du Sud:

"Résolu que dans tous les territoires qui seront à l'avenir adjoints aux Etats-Unis et dans lesquels l'esclavage n'existera point au temps de l'adjonction, ni l'esclavage, ni la servitude involontaire, sauf le cas de punition pour quelque crime prévu par la loi, ne devront exister; mais que les dits territoires resteront libres à toujours; que nous sommes opposés à l'extension de l'esclavage sur aucun des dits territoires, et que nous approuvons le vote de nos sénateurs et de nos représentants au Congrès en faveur du Proviso Wilmot."

Le sentiment hostile à l'esclavage est si général dans le Nord, que les locofocos ne sont pas les seuls à défendre le proviso Wilmot; les whigs prendront évidemment le même parti. Mais puisqu'il y a ainsi solidarité sur ce point entre les opinions, pourquoi vouloir avec une insigne mauvaise foi faire peser la responsabilité sur un seul des partis, tandis que l'on essaie d'attribuer à l'autre pour les institutions du Sud un dévouement et une affection qui n'existent pas? Accusons les faits tels qu'ils sont, et ne calomnions personne.

EXAMEN CRITIQUE DE LA DOCTRINE HOMŒOPATHIQUE DU Dr. HAHNEMANN.

Suite et fin.—Voir l'Abeille d'hier.

"Les causes des maladies, dit Hahnemann, ne sauraient être matérielles puisque la moindre substance matérielle étrangère, quelque douce qu'elle nous paraisse, qu'on introduit dans nos vaisseaux sanguins est repoussée tout à coup comme un poison par la force vitale, ou si elle ne l'est, elle peut être l'occasion de la mort."

Dire que les maladies ne peuvent être causées par l'introduction de substances matérielles dans les vaisseaux sanguins parce que leur présence est antipathique à la force vitale, c'est faire une pétition de principes; ajouter que cette introduction est possible si la force vitale peut s'en débarrasser, c'est détruire la première affirmation. Car, est-ce que le cas le plus ordinaire, tendant la fièvre des marais où la force vitale déploie ce qu'elle a d'énergie pour éliminer la cause matérielle par des sueurs abondantes, témoin la gonorrhée, le bubon qui sont aussi des moyens qu'elle emploie pour expulser le virus syphilitique, en partie du moins.

D'une autre part l'huile de ricin injectée, comme expérience, dans les veines d'un homme a déterminé des accidents graves mais qui n'ont pas été suivis de mort, précisément parce que l'économie s'en est débarrassée par les voies éliminatoires. "Que le plus petit corps étranger," poursuit l'auteur, vienne s'insinuer dans nos parties sensibles, le principe de vie qui est répandu partout n'a pas de repos jusqu'à ce qu'il ait procuré l'expulsion de ce corps par la douleur, la fièvre, la suppuration ou la gangrène... On a vu des corps étrangers séjourner longtemps dans les tissus sans produire ni fièvre, ni douleur, ni gangrène et venir après une pérégrination plus ou moins longue s'offrir à la périphérie du corps où le médecin les découvre quelquefois avant le malade.

"Et dans une maladie de peau datant d'une vingtaine d'années, ce principe vital, dont l'activité est infatigable souffrirait avec patience pendant vingt ans dans nos humeurs un principe exanthématique matériel, un virus dartreux, scrophuleux ou goutteux?".... La force vitale qui s'oublie au point de laisser voyager sans entrave dans l'économie une aiguille ou une épingle peut-elle montrer moins d'indulgence pour un virus infiniment plus petit qui doit moins l'irriter?

Hahnemann qui recommande de s'informer auprès du malade s'il n'a pas eu antécédemment la syphilis, nie-t-il la présence d'un virus syphilitique dans l'économie après un commerce impur, virus qui ne se manifeste parfois qu'au mois et même plus après son introduction dans le corps? Les symptômes consécutifs de cette maladie ne restent-ils pas plusieurs années à l'état latent avant de se produire au dehors?

J'en dirai autant du virus de la rage, peut-on assigner une époque fixe à sa manifestation après la morsure qui l'inocule dans nos tissus? N'a-t-on pas vu s'écouler plusieurs années entre le développement de l'hydrophobie et la cause qui la produit?

Si l'on demande à l'allopathie le rôle que joue ce principe morbide matériel pendant son long séjour dans l'économie, certes elle sera fort embarrassée de répondre; mais l'homœopathie sera-t-elle plus heureuse si on lui demande la place qu'occupe à l'état latent dans l'économie ce principe dynamique ou spirituel dont on ne connaît ni l'origine, ni la nature, et qui porte tout-à-coup un si grand désordre dans la force vitale?

Chose vraiment singulière c'est qu'Hahnemann qui refuse d'admettre dans l'économie un virus matériel latent susceptible de se manifester après un temps plus ou moins long ou tels symptômes, reconnaît comme cause des maladies chroniques une *psore interne, miasme chronique, immense* qui, après avoir infecté l'économie, se manifeste à l'extérieur par une éruption [illegible] particulière. Ce miasme chronique, quel est-il? Le voilà qui joue le même rôle que le virus syphilitique qui, après un laps de temps plus ou moins long, donne lieu aussi à des éruptions cutanées particulières. Si c'est un principe dynamique ou spirituel, il faut avouer que le spiritualisme s'arroge cavalièrement les privilèges de la matière.

Nous arrivons enfin à la partie de l'organon qui concerne la posologie. La dose des médicaments. Il faut rendre à Hahnemann la justice qui lui est due, il a travaillé avec un zèle vraiment louable à connaître l'action pure des médicaments, et il l'a fait à ses risques et périls. Nous sommes loin d'admettre sans réserve les conclusions qu'il en tire, [illegible] [illegible] [illegible] à la science [illegible].

Mais n'est-il pas plaisant de voir Hahnemann, si mordant et si caustique dans sa critique contre l'allopathie, affirmer avec confiance si naïve dans ses globules au décillionième degré? N'est-il pas étrange de voir ce dévoué [illegible] sur la signée dans les cas d'inflammation franche, et d'admettre à ce moyen puissant une dilution [illegible] au décillionième degré?

[illegible]

Il avoue lui-même "que l'élévation de la dose porte d'autant plus préjudice au malade que le remède est plus homœopathique, que sa puissance dynamique est plus élevée..." et qu'une forte dose d'un médicament semblable fera plus de mal qu'une dose égale d'une substance médicinale allopathique."

S'il en est ainsi, quel est le médecin assez habile ou plutôt assez devin pour apprécier d'emblée, sur certains signes extérieurs, l'idiosyncrasie de chaque malade, et assez heureux pour tomber de prime abord sur la dose précisément capable de produire une maladie artificielle qui ne reste pas en deçà du but ou qui n'aille pas au-delà?

S'il dépasse le but, il produit, de l'aveu même de l'auteur, une maladie artificielle trop violente pour être combattue efficacement par la force vitale; s'il ne l'atteint pas, l'affection substituée n'est pas assez forte pour déplacer la maladie naturelle, qui dès lors continue sa marche. Doctrine vraiment étrange qui met le médecin dans la triple alternative ou de faire trop, ou de faire trop peu, ou d'arriver accidentellement à la vérité par des tâtonnemens indignes de la science.

CH. DELERY, D. M.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Variété c'est ma devise; voilà ce qu'on dit souvent, même en commençant l'œuvre la plus monotone et la moins variée de toutes. Comment voulez-vous, par exemple, que n'y prenne un rapporteur de théâtre pour ne passe répéter? Que voulez-vous qu'il fasse pour rajeunir ce vieux monde qui vit au soleil des quinquets de sept à onze heures du soir! Bien autrement vieux, celui-là, sous son fard immuable et dans ses passions de commande, que le vrai monde, qu'on dit pourtant si décrépit, avec son vrai soleil et ses passions naturelles! Le théâtre, lui n'a pas de printems qui lui jette des fleurs nouvelles, pas de brise rafraîchie qui ravive son sang brûlé, pas de regards féconds du soleil de mai qui lui mette au cœur un peu de bonne joie, aux lèvres un libre sourire. Pour lui, ce sont toujours ses mêmes fleurs de carton peint, son même soleil de fer blanc, et son même sourire mécanique et factice, gaîté qui grimace, bonheur qui ne passe pas l'épiderme. Est-ce qu'il connaît les saisons, lui, le vieux parodiste de la vie humaine? Demandez-lui ce que c'est que l'été, ce que c'est que l'hiver. Un peu plus ou un peu moins de fausses notes, s'il chante; un peu plus, un peu moins de fautes de diction, s'il ne chante pas, voilà ses nuances, voilà ses jours de chaud ou de froid, de beau temps ou de pluie. C'est toujours pour la critique, le même flanc éreinté à fouetter, toujours le même pauvre flanc décharné à mordre, et toutefois elle sait ou si elle veut le faire. Vous voyez bien que la petite devise de tout-à-l'heure était fausse.

Mais on en veut des devises, on les aime. Et vous allez voir que le théâtre de la salle St-Philippe ne fera pas fi lui-même du fameux vers de Boileau:

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

En changeant, toutefois l'ordre des deux hémistiches. Il nous semble, quant à nous, assez juste, au moins pour une moitié, nous laisserons deviner laquelle. Ici le premier rang, c'est bien entendu le théâtre d'Orléans, le théâtre d'hiver, le point où se concentre la vie élégante de la ville pendant les mois où l'on se pare, pendant le temps où l'on s'amuse sans trop rire. Le second rang, ce sera donc la petite salle tout aérée, toute commode, où M. Coquet reçoit depuis deux semaines déjà le public assez nombreux bien décidé à passer agréablement deux soirées par semaine. Vous trouvez là sur la scène aussi bien qu'à l'orchestre, des artistes de connaissance, des voix de connaissance, des pièces de connaissance. Ainsi, ces jours derniers nous y avons revu le *Chalet* dont l'exécution très passable d'ailleurs, présentait un attrait assez rare, celui d'un début, ou à peu près. Car c'était seulement aux dernières représentations de la campagne qui vient de finir au théâtre d'Orléans que M. Puot, le nouveau Daniel, avait chanté dans les chœurs. Il avait donc contre lui une double inexpérience de chanteur et de comédien; et c'était faire preuve de courage que de braver les hasards de la scène après un si court noviciat. Les encouragements qu'il a reçus ont dû lui inspirer le goût d'un travail suivi et d'études soutenues. Le temps est là pour faire connaître s'il a cédé à une vocation réelle en entrant tout d'un coup dans la carrière dramatique.

Le rôle de Max était échu à M. Jules qui, lui au moins, ne manque pas d'habitude de la scène. Il y a mis de la rondeur, de l'élan, une envie de bien faire; seulement, son costume, un peu épicé de caserne qu'on n'a pas pensé à trouver trop relevé, pas plus qu'on ne s'est récrié sur l'authenticité de sa basse-taille.

Mais nous laisserons de côté toutes restrictions pour celui de Kelly, chanté par Mme Daire, avec tout le soin et souvent avec tout le goût nécessaire, toujours avec la correction que donne une connaissance réelle et solide de la musique. Mme Daire, qui sait marquer sa présence au milieu des chœurs par sa voix de contralto bien timbrée, gagne à être entendue seule; elle a surtout dans les notes graves, des sons que pourraient envier des artistes renommées, et nous ne serions pas étonné qu'il y ait eu de l'étoffe malheureusement trop peu cultivée, d'un véritable talent de cantatrice. Est-ce donc trop tard pour la mettre en œuvre? Nous sommes de ceux qui pensent que non. Du reste dans un théâtre où tous les emplois, on le pense bien, ne sont pas distinctement remplis, la chanteuse aborde le vaudeville, et fait même des excursions dans le drame; témoin la scène de la prison de la *Tour de Nesle*. Dans la même soirée nous l'avons entendue chanter avec une grande intelligence musicale, un air de la *Reine de Chypre*, et vue danser la Cachucha dans *Souvenirs et Regrets*, copie déteinte des *Vieux Péchés*. Elle a paru encore dans le *Gamin de Paris*, enfin partout elle a fait preuve de qualités solides et agréables, et a contribué pour une bonne part au succès de la Salle des Variétés.

Puisque nous en sommes au chant, parlons de Mme Boudro qui s'est fait entendre dans les intermèdes. Elle a chanté avec goût, et on a donné de justes applaudissemens à sa voix juste et pure, qu'elle conduit sagement. S'il y a quelque chose à regretter, car on regrette toujours, c'est peut-être un peu plus d'étendue et de sonorité; mais nous ne sommes pas bien certain que Mme Boudro ne soit plus timide. Elle a tort; c'était bon, à ses débuts, au temps de la *Chaste Suzanne*.

Si nous continuons à énumérer le personnel féminin de la troupe variée, nous trouvons-là Mlle Angèle qui jouait naguère des bouts de rôles rue d'Orléans. Ici, elle est chef d'emploi, première amoureuse en tout genre, ce qui lui convient fort bien. Une tournure élégante, une bonne tenue, sauf que ses coudes s'attachent peut être trop à sa ceinture, une voix douce et agréable pour le couplet, de la mémoire, de l'intelligence, telles sont les qualités qu'on aime à la salle St Philippe dans la jeune transfuge de la salle d'Orléans.

Le rôle de Christine dans la *Croix d'Or*, et celui de Joseph dans le *Gamin de Paris*, ont donné à Mme Mayer l'occasion de se faire applaudir plus d'une fois. Le jeu de cette dame fourmille de bonnes intentions, et quand elle n'atteint pas l'effet, ce n'est certes pas sa faute. Peut-être un peu moins d'efforts, un geste un peu plus animé, un mouvement moins lent dans le chant, la feraient-elles réussir plus complètement.

Les rôles de duègne sont du ressort de Mme Jules qui s'en acquitte avec zèle. [illegible] percer l'inexpérience; car enfin, [illegible] tenir en place dans les chœurs, [illegible] Jules avec sa belle qualité de [illegible] trouver pour cela [illegible] la cornette et sous le casaquin de grand'maman; mais il ne faut pas en montrer si difficile.

Le comique de la nouvelle troupe est M. Ottned, qui n'est pas à son coup d'essai. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de signaler le naturel de cet artiste dans les rôles de pères ganaches et de gobe-mouches. Il a joué la guêtre boutonnée du [illegible] sur lui. [illegible] mal non plus, et l'on n'a pas encore oublié son fameux pas du cavalier seul dans le *Bal du grand monde*. Maintenant a-t-il une mémoire irréprochable, en sait-il tirer tout le parti possible? Ne gagnerait-il pas en aisance, s'il avait moins souvent l'oreille au souffleur? Ce sont des réflexions que nous inspire le désir de lui voir prendre sur une autre scène une place moins secondaire.

Le personnel de M. Coquet en était là, quand le public, dont on a bien tort de proclamer l'ingratitude, apprenant qu'un de ses anciens favoris, Victorin, se bornait aux fonctions invisibles de régisseur, l'a prié de revenir sur la scène, et tant le public s'en est fort bien trouvé vraiment. Que faisaient donc derrière le rideau ces bonnes traditions de l'ancienne école, dont Victorin est un très digne représentant? Sans doute ses conseils étaient une bonne fortune pour ses administrés; mais nous aimons bien mieux qu'il y joigne à présent l'exemple, un bon exemple. Voilà, [illegible] [illegible] [illegible] détaille. [illegible] sortie bien [illegible] *Représentant en herbe* [illegible] *C'est de l'école de Potier* [illegible] d'Odry, je ne [illegible] Potier, Odry, [illegible].

deux continuateurs qui ont tant de sensibilité sous leur bêtise, tant de bonhomie sous leur esprit; mais enfin, c'est autre chose que ce je ne sais quoi qui nazille, qui bégaie, qui crachotte au théâtre d'Orléans dans les rôles que remplit M. Mathieu. Victorin chante bien le couplet; il a une bonne voix mordante, un bon creux franc et net, une bonne tenue de visage, et dans tout cela, nous n'avons pas le courage de relever un peu d'exagération. Nous sommes si peu habitués à trouver des intentions, que nous n'osons pas nous plaindre quand nous en voyons trop. On joue quelquefois si peu! mieux vaut encore que l'on charge.

Cet aplomb, cette grande liberté a d'ailleurs l'avantage d'animer la salle; quand un artiste est là comme chez lui, sûr de lui et du public, la représentation y gagne de la chaleur, et quelquefois de l'imprévu. Dans Tony, par exemple, est-ce que M. Biscott n'improvise pas un couplet politique à propos du Mexique, sur le nez duquel nos soldats appliquent des *croquignoles*? Puis c'est un débutant auquel il applique le couplet final. M. Ch. David se présentait dans le rôle de Tony, sous le patronage de l'excellent Biscott. Victorin l'encourage en le poussant vers la rampe, et le public d'applaudir, et d'accueillir favorablement le nouveau venu. Du reste, nous croyons que M. Ch. David contribuera aussi bien qu'un autre au plaisir des soirées de la salle St Philippe. Il connaît la scène, et dit avec convenance. Son organe laisse quelque chose à désirer, à moins qu'un peu de fatigue ou d'émotion ne lui ait nui le jour de son début.

Soyons juste, n'est-ce pas une œuvre méritoire que d'avoir entrepris seul, et pendant une saison où l'on devient si paresseux, même pour le plaisir, ce petit théâtre de la rue St Philippe? Quant à nous, nous sommes heureux de reconnaître que le public de plus en plus empressé en a déjà tenu compte à M. Coquet, et nous lui souhaitons un succès solide, dont nous sommes tout porté à nous faire l'interprète.

L. S.

RÉCOLTES.—Les récoltes de maïs et de sucre, dit le *Républicain* de la Rivière Rouge, sont en général très belles, tandis que chacun est en général satisfait de la perspective que présente celle du coton. Durant ces derniers jours, la température a été remarquablement fraîche pour la saison, et nous avons eu des pluies abondantes. Elles ne sont pas de nature à nuire à la récolte, à moins toutefois qu'elles n'engendrent la chenille jusqu'ici redoutée. C'est vers cette époque que l'an dernier elle a fait son apparition, et nos planteurs ne sont pas sans quelques craintes à ce sujet.

M. BUCHANAN, secrétaire d'Etat, M. MOUTON, ex-gouverneur de la Louisiane, M. BLACK, consul des Etats-Unis à Mexico, et le capitaine Stein, de Buena Vista, venant tous de Washington, sont arrivés le 27 juin à New York. Quelques-uns de ces messieurs se proposent de suivre le Président dans son excursion vers le Nord.

AUX AMIS DE M. CLAY.—On lit dans le *North American* de Philadelphie:

"L'*Observer* de Lexington, Kentucky, raconte comme un fait bien positif que A. M. CHAMBERS, fils d'une pauvre veuve du comté de Green et membre de la compagnie de volontaires du capitaine Moss, a sauvé la vie sur le champ de bataille de Buena Vista, en essayant d'emporter sur ses épaules hors de la mêlée le lieutenant-colonel HENRY CLAY, après qu'il eut été blessé. Plusieurs de ses camarades déclarent que vers la fin de la bataille ils l'ont vu emportant le lieutenant-colonel, et qu'après la bataille on l'a trouvé mort près du corps de cet officier. Les amis de M. CLAY ne pourraient-ils point venir à l'aide d'une pauvre femme, qui ne trouve sans ressources depuis la mort de son brave fils? Tandis que l'on récompense les actes de bravoure par des sabres d'honneur et autres distinctions, ne pourrions-nous pas trouver le moyen d'assurer un peu de bien-être aux dernières années de la pauvre veuve du comté de Green?"

MASSACHUSETTS.—Une rixe fort sérieuse a eu lieu à Springfield, le 25 juin, entre des Américains et des Irlandais. L'apparition du shérif a seule pu mettre fin au combat.

GEORGIE.—La Convention d'Etat des locofocos de la Géorgie a désigné Geo. W. Towns, de Talbot, comme le candidat du parti au poste de gouverneur. Les whigs n'ont pas encore fait de choix; mais il se portera sans doute sur le général Clinch.

TH. W. DORR, le chef des radicaux du Rhode Island, a été, comme on le sait, condamné dans son état natal comme coupable d'insurrection à main armée contre la constitution. Pour compenser cette condamnation qui a privé M. Dorr de ses droits de citoyen du Rhode Island, la législature du New-Hampshire vient de lui accorder le droit de citoyenneté dans l'Etat qu'elle représente. C'est une étrange façon d'entendre le respect de la constitution des Etats; mais on doit bien s'attendre à [illegible] de la part des locofocos du New-Hampshire.

BOSTON.—Le 23 juin, il est arrivé dans ce port un bâtiment qui amenait de Liverpool 200 émigrants. Ces malheureux étaient dépourvus de toute ressource; les consignataires du navire ayant refusé de garantir qu'ils ne tomberaient point à la charge de l'Etat, le navire a dû remettre à la voile et les transporter soit à Halifax, soit dans quelque autre port des colonies anglaises.

AMÉRIQUE DU SUD.—Les nouvelles de Rio Janeiro, reçues à New-York, vont jusqu'au 23 mai. Elles sont sans importance. La frégate *Columbia*, à bord de laquelle se trouve le commodore Rousseau, était le seul navire américain qui fut en rade de Rio.

TÉLÉGRAPHIE MAGNÉTIQUE.—Des arrangements ont été pris pour que la ligne télégraphique qui doit mettre en communication les villes de Washington et de la Nouvelle-Orléans, passe aussi par Savannah.

CONNECTICUT.—La législature de cet Etat s'est ajournée après une session de cinquante jours. Le matin même de son ajournement, elle a adopté des résolutions qui paient un juste tribut d'hommage à la bravoure et au dévouement des troupes et des volontaires qui font la guerre du Mexique.

IMMIGRATION.—Du 2 avril au 26 juin, c'est-à-dire dans une espace de 85 jours, il est arrivé à la Quarantaine de l'Isle de Staten, New-York, 75,000 immigrants; c'est-à-dire une moyenne de 900 par jour. La plus grande partie de ces nouveaux arrivés sont des Allemands qui viennent avec quelques ressources se fixer dans l'Ouest.

FORT LEAVENWORTH.—Quatre compagnies, celles des capitaines Workner, Paul, Shepherd et Cunningham, ont quitté ce fort vers le milieu de juin pour se diriger sur Santa-Fé. La compagnie du cap. McNair a dû quitter Independence quelques jours plus tard. L'état sanitaire de ces différentes troupes était excellent.

VENTE DE LA RÉSIDENCE DE JOSEPH BONAPARTE.—La belle résidence de Bordington, où s'était retiré Joseph Bonaparte, a été vendue à l'encan, le 25 juin, pour le compte de la succession de l'ancien roi d'Espagne, avec les peintures, sculptures et les meubles qui la garnissaient. M. Thomas Richards, de Philadelphie, s'en est rendu acquéreur pour la somme de 20,500 dollars.—Les bâtiments seuls avaient coûté, dit-on, plus de 60,000 dollars à faire construire.—Les objets d'art et d'ameublement n'ont généralement pas atteint la moitié de leur valeur. Les tableaux ont été vendus de 10 à 1,050 dollars, chiffre auquel a été adjugée la magnifique peinture de Rubens, représentant deux lions et un faune. La "Naissance de notre Seigneur", par Raphaël Morghen, est montée à $1000. Le tableau de David "Napoléon traversant les Alpes" n'a pas été vendu, les propriétaires ayant déclaré ne pas vouloir s'en dessaisir à moins de $6000 dollars, qu'aucune des personnes n'a jugé convenable d'accorder. Ce tableau sera envoyé en Europe.

UNE CURIOSITÉ MEXICAINE.—La fameuse jambe de bois du Napoléon mexicain, le seul de ses membres qui n'ait pas fui devant les troupes américaines, à Cerro-Gordo, est, en ce moment exposée au Museum; elle a été confiée à M. Barnum par M. Chase, de Cincinnati, qui s'en est emparé après la bataille; c'est, dit-on, une pièce curieuse de mécanisme, munie de ressorts ingénieux qui lui permettaient de remplacer, aussi convenablement que possible, la véritable jambe enlevée par un boulet. A Vera-Cruz, et si modestement enterrée, quand le dictateur était pleinement de son pouvoir et de sa puissance.

L'ÉMIGRATION AU CANADA.—Le nombre des émigrans malades à la Grosse-Ile (Quarantaine de la *Canadien*, du 23 juin, d'après un rapport du surintendant, en date de lundi, est de 2,100, dont 1,300 dans les hôpitaux et 800 à bord des navires. Il en est mort 199 durant la semaine dernière.

A l'hôpital de la marine, le nombre des malades dépasse 500; nous ne connaissons pas exactement le chiffre des décès, mais il paraît que la proportion en est très faible, comparée à celle de la Quarantaine.

Le même journal, à la date du 24 juin, contenait le passage suivant:

"Une personne qui a vu les émigrés l'on met les émigrés à Montréal, nous en a fait un tableau déchirant. Il paraît qu'on n'en fait aucune [illegible] [illegible] jusqu'au genou dans la vase [illegible] malades y souffrent tour à tour de la chaleur, de la pluie et du froid.

"Il est à craindre que la malheureuse expérience de cette année [illegible] de leçon aux autorités du pays, [illegible] impérial, et [illegible] pour empêcher le retour d'un état de choses aussi affligeant que celui dont le pays est actuellement témoin."

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.—Un de ces aimables vieillards, précieux débris de l'ancien régime, comme il n'y en a que fort peu, [illegible] [illegible] Mme A***, au petit [illegible] entre la jeunesse d'autrefois et la jeunesse d'aujourd'hui.

[illegible] le chapitre de la toilette, le vieillard aborda la question de l'amour [illegible] bien [illegible].

"De mon temps, [illegible] de conquêtes, mesdames, nous faisions [illegible] théâtre! disait-il; que de rencontres, [illegible] dans le salle, entre deux piliers! [illegible].

de femmes nous subjuguions dans un entr'acte! que de cœurs nous allumions au sortir du spectacle!

—Eh! mon Dieu, nous aussi! répondit un jeune fat.

—Vous!.... Allons donc!.... Vous allumez vos cigares!!

Un étudiant de première année se promenait mélancoliquement, un livre à la main, dans une des allées les plus désertes du Luxembourg, lorsqu'il aperçut sur un banc une charmante jeune fille qui lui parut absorbée dans une lecture rêveuse. Se glisser sans bruit derrière elle et prendre place à son côté fut pour l'apprenti don Juan l'affaire d'une minute.—Il la contemplait déjà depuis quelque temps de dos, cherchant en vain un moyen ingénieux d'entrer en conversation, lorsqu'il vit *une bête à bon Dieu* qui grimpait le long de son châle.

—Mademoiselle, fit-il aussitôt, je vous préviens que vous avez une bête derrière vous.

—Ah! mon Dieu, monsieur! cria la demoiselle comme effrayée, je ne savais pas que vous étiez là.

AVARE ET TYRAN.—On raconte du marquis d'Aligre un fait qui rappelle une des habitudes de Louis XI. On sait que ce prince lorsqu'il avait envie de commettre quelque crime, se jetait à genoux devant la petite vierge en plomb qui décorait son bonnet, pour lui demander à l'avance son pardon. Le tyran s'agenouillait devant sa patrone; à son tour l'avare hypocrite en cassette.

Il s'était imposé la loi de ne jamais dépenser au-delà d'une certaine somme fort au-dessous de son revenu. Quand quelque tentation l'exposait à enfreindre la loi, il capitulait avec lui-même, et se mettant à genoux devant son coffre fort, il lui exposait de la façon la plus touchante le besoin d'un secours extraordinaire, et lui demandait ensuite comme un emprunt la somme qu'il lui fallait. Mais, pour se garantir à lui-même la sûreté du prêt, il ne manquait jamais de déposer dans le coffre-fort un diamant qu'il avait coutume de porter au doigt, et ne se permettait de le reprendre qu'après que le vide dont ce bijou était le gage, avait été rempli par son économie sur d'autres dépenses.

JUGEMENT LITTÉRAIRE D'UN MATHÉMATICIEN.—M. Alexandre Dumas possède un nom qui s'écrit en cinq lettres et un prénom qui s'écrit en neuf. Il a fait *Henri III*, les *Trois Mousquetaires* et la *Quarante-Cinq*. De ce quintuple fait, il faut conclure que M. Dumas est un dieu; puisque

sancta Luna impare gaudet.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Sunbeam, Winsor, pr Liverpool.
Tamerlane, Sinclair, pr Brasos.
Barque Jubilee, Harmon, pr Brasos.
Brick Monaco, Lewis, pr St-Thomas.
Goëlette North Carolina, Baker, pr Brasos.
Wasp, Basson, pr Vera Cruz.
John Hewlett, Hanks, pr Brasos.
Nancy Weems, pr Rio Grande.
[illegible], pr Brasos.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Mary Kingsland, Davis, de Brasos.
Hindon, Johnson, de New York.
Barque Saranack, Carlton, de Thomaston.
Brick Gleaner, Sawer, de Cardenas.
New York, Sleeper, de Thomaston.
Goëlette American, Maloney, de New Albany, Ill.
Major H Bach, McDowell, de Tampico.
Sarah, Farwell, de Tampico.
Ocean Wave, Winter, de Brasos.
Steamers Oregon, Hiern, de la Mobile
Uncle Sam, Van Dusen, de Louisville.
Carolina, Hadlock, de Cincinnati.
Hard Times, Broadwell, de St Louis.
Hackaway, Robertson, de St Louis.
Hannibal, Mitkinbine, de St-Louis.
Elisha, Landry, de Bayou Farah.
Courier, Martin, de la Balise.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.

MEMORANDA.

Le 4 du courant, par la latitude 28, longitude 89 37, le navire à vapeur Mary Kingsland a passé le navire à vapeur des Etats-Unis Secretary Marcy, de Brasos Santiago, venant à la Nouvelle-Orléans, ayant cassé sa machine.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

	d'Europe.	d'Amérique
Missouri, (Fr)........	10 juin	16 juil
Sarah Sands, (Ang)........	15 juin	[illegible]
Caledonia, (Ang)........	19 juin	16 août
Washington, (Am)........	1er juil	1er août
Britannia, (Ang)........	4 juillet	16 août

AGENCE DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE DE LA NLLE-ORLÉANS,
Et Bureau de Placement
Rue St-Louis, No 23.

LES personnes qui ont besoin d'ouvriers, de domestiques et de travailleurs allemands, sont priées de s'y adresser.
La Société n'exige rien pour les services qu'elle rend. 7 juil—1an

AVIS.—On demande un jeune homme français de 19 à 22 ans pour accompagner, en qualité de domestique, un Monsieur qui se rend au Nord, et qui reviendra en automne. Ses dépenses seront payées et on lui accordera une compensation pour ses services.
S'adresser au No 43, rue Gravier. 7 juil

DEMANDE.—Un Monsieur d'une profession libérale, voulant apprendre l'anglais, désirerait prendre pension dans une famille respectable, où il serait seul pensionnaire, entre les rues Conti et Canal.
S'adresser par lettre aux initiales G. Y.—à la poste. 7 juil—6

AVIS.—A une assemblée des assureurs tenue ce jour, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:
Résolu que la clause entrante, sera insérée dans toutes les polices, contre les pertes sur les risques raisonnés au coton, par le feu.
"C'est une condition de cette assurance, que si l'assuré a d'autres assurances [illegible] [illegible] moment de l'incendie, plus de [illegible] couvert par la police de [illegible] compagnie ne paiera les dommages que dans la proportion que sa somme assurée porte au montant total du risque."
9juil—12 GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.

FARINE.—1500 barils en débarquement et en magasin, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
93, Magasine

GILETS de peau en laine &c.—50 douzaines pour hommes, grands, 20 do en coton écru, reçus par le navire Damascus, et à vendre par
JOHN BELLOW Jr.,
9, Canal

MOUCHOIRS DE SOIE.—En débarquement du navire Damascus, un bel assortiment de mouchoirs de soie unis et brochés, cramoisis et blancs, foulard de 26, 30 et 40 pouces, cravates de soie noires, &c. à vendre par JOHN BELLOW Jr.
9, Canal

BONNETERIE.—A vendre par le soussigné, provenant d'importations récentes:
300 douzaines chaussettes coton écru, assorties de qualités, 50 douzaines de mérinos blanc, 100 douzaines gants soie et laine. JOHN BELLOW Jr.,
9, Canal

CHAPEAUX.—50 caisses chapeaux de feutre noirs et blancs, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW Jr.,
9, Canal

MAGASINAGE.—Au rez de chaussée du magasin à l'épreuve du feu, No 20, rue de la Douane. DE FOREST & Co.

IL sera vendu, vendredi 9 juillet, par l'encanteur Kerrigan, au Grand Bayou, sur l'habitation ci-devant de M. Allard, à 11 heures du matin, vingt VACHES créoles de choix, dont plusieurs avec de leurs veaux: aussi deux jeunes beaux taureaux de race.
Les conditions seront connues au moment de la vente.
On prie aussi toutes les personnes qui ont des animaux en pension, de vouloir bien venir, d'ici au 15 juillet, payer leur compte, et les retirer.
7 juil—8

IL a été conduit aux épaves de la 3ème Municipalité, située rue d'Amour, entre les rues Esplanade et Hospice:
Un cheval alezan (américain) ayant le nez et les deux pieds de derrière blancs, une étoile blanche au front et le petit bout de la queue coupé, sans autre marque ni étampe apparente.
Si ledit animal n'est pas réclamé dans les dix jours, il sera vendu le samedi 17 courant, à midi, encoignure Esplanade et Commune, par l'encanteur spécial. MANUEL PRADOS,
7 juil—3en10 Gardien.

Très important aux Négociants.

LES soussignés, propriétaires du journal espagnol *La Patria*, informent le public en général, et les négociants particulièrement, que la grande circulation de leur gazette parmi les Espagnols de cette ville, ainsi que dans les ports mexicains, en fait un excellent intermédiaire, pour avertir les ventes de marchandises, les départs de navires, &c. &c.
Les conditions sont très modérées.
ALEMAN & GOMEZ,
18 juin—1m 62, Toulouse.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1846.

L'ANNÉE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de [illegible] [illegible] [illegible].
Le 4 octobre 1843, [illegible]
" " 1844, [illegible]
" " 1845, [illegible]
[illegible] 1845 aucun dividende n'a eu lieu [illegible] du grand incendie de New York.
[illegible] 6 octobre 1846, 30 1/2 pour cent.
[illegible] peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'[illegible].
[illegible]
L. [illegible] Agent.
Encoignure des rues du Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION [illegible] d'HARTFORD (Connecticut) prennent des risques [illegible].
[illegible]
[illegible] Le bureau [illegible], rue du Camp.
[illegible] LAWRASON.

[illegible]

A. [illegible] vendre par [illegible] V. BOSH, 11 Commune

Pendant mon absence de la ville, EDOUARD BARNETT est mon agent fondé de pouvoirs.
7 juil—3f J. M. WILSON

PENDANT l'absence momentanée du consul suisse, M. F. W. FRERICHS, No 40, rue Poydras, prendra charge du consulat. 6 juil—3m

AVIS.—Les créanciers de la succession de J. M. L. de St Avid, sont invités à présenter leurs réclamations au soussigné, exécuteur testamentaire, et les personnes qui peuvent devoir à ladite succession sont priées de venir régler au plus tôt.
H. R. PEPIN, Toulouse.
6 juil—3sp10

ESQUISSES LOCALES.

LES Esquisses Locales, par [illegible], sont présentement en vente à la librairie de V. Hebert, 149, rue de Chartres.
Prix: $1 50. 6 juil

EN VENTE à la librairie de Victor Hebert, 149 rue de Chartres:
Le Mendiant Noir, par Paul Feval.
La Circassienne, par Alex. de Lavergne.
Les Péchés Mignons, par Gondrecourt.
Ces trois ouvrages forment le 13me volume de la Semaine Littéraire. On peut se procurer ce volume séparément. 6 juillet

JEUNE GARDE A CHEVAL.

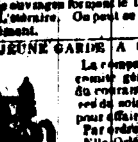

La compagnie se réunira en conseil général, mercredi, 7 du courant, à 7 heures précises du soir, au Bon Génie, rue [illegible], pour affaires importantes.
Par ordre du capitaine.
Nlle-Orléans, 6 juillet 1847.
CONSTANT BACON,
6 juillet Ml. des Logis chef.

GRAIN POUR OISEAUX.—40 sacs, à vendre par
25jn B. VALLS, 26, Commune

ANISETTE.—250 paniers anisette fine et surfine à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 30, rue St-Louis

CURACAO ET MARASCHINO.—150 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 30 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE.—120 paniers marque de l'Aigle, à vendre par
1 juil AUG. MOLIER, 30 rue St-Louis

SAVON DE MARSEILLE.—25 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 30 rue St-Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGES.—30 caisses, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 30 rue St-Louis

BOUCHONS.—30,000 bouchons, par caisse de 20,000 et 10,000, par sacs de 200 et 1,000, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1 juil 30 rue St-Louis

RIZ DE LA CAROLINE.—25 boucauts en débarquement de la barque Contoy, à vendre par
25jn B. VALLS, 26, Commune

HUILE d'amande de pepperment, 4 caisses à vendre par B. VALLS,
25juin 26, Commune

NOIR ANIMAL.—40 barils, à vendre par
25juin B. VALLS, 26, Commune

VIN DE BORDEAUX.—25 barriques vin rouge, St Estèphe Médoc;
20 barriques vin rouge Macau Médoc;
22 do do Giavel Margaux;
5 do do Frontignan;
10 do do St-Emilion, 1841;
20 barils vin blanc, Haut Sauterne;
15 do do [illegible]
A vendre par B. TALAMON,
30juin 198, rue Royale

VIN de St-Georges, vieux, à vendre par B. TALAMON, [illegible] Royale

VIN DE MARSEILLE.—60 barils, vin de la mar que Bergasse, à vendre par
B. TALAMON,
30juin 198, rue Royale

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE.—40 paniers, à vendre par B. TALAMON,
[illegible] 198, rue Royale

SAVON français en caisses, de 30 livres, à vendre par B. TALAMON,
[illegible] 198, rue Royale

EAU de Sucre d'arnique en caisses de 24 petits flacons, [illegible] à vendre par
B. TALAMON,
30jn 198, rue Royale

CHANGE SUR NEW YORK.—Traites tirées de la Havane à soixante jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
30 juin 31 Commune

POIVRE.—150 sacs poivre, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
[illegible] 40 Gravier

MIEL DE LA HAVANE.—2 boucauts, à vendre par B. VALLS,
3 juil 26, Commune

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.

EN vente à cette librairie, les ouvrages suivants dont il ne reste que très peu d'exemplaires:
A. Dumas: Mémoires d'un Médecin,
Comte de Monte Cristo,
Chevalier de Maison Rouge,
Dame de Monsoreau,
Trois Mousquetaires,
Vingt Ans Après,
Sylvandire.
Eugène Sue: Martin l'Enfant Trouvé,
Juif Errant,
Les Mystères de Paris,
Mathilde.
E. Scribe: Piquillo.
F. Soulié: Comte de Monrose.
Thiers: Histoire du Consulat et de l'Empire.
Carrel: Histoire [illegible]
Constitution de l'Etat de la Louisiane.
Gayarré: Histoire de la Louisiane.
L'Annuaire des théâtres pour 1847 et 1848.
Magasin pittoresque de 1846.
Musée des familles de 1846.
Revue britannique de 1846.
Echo des feuilletons de 1846 et 1847.
Illustration de 1846 à 1847.
Pièces de théâtre, nouvelles et anciennes.
Collection complète de la semaine littéraire depuis 1843 jusqu'à ce jour. 15juin

L'ILLUSTRATION, Journal Universel, 'ayant' paraître ses gravures sur bois, paraissant toutes les semaines depuis le 4 mars 1843. Abonnement—A partir du 1er mars pour la Nouvelle-Orléans pour un an, pour la campagne aucun prix; les frais de transport qui sont à la charge des abonnés. On ne reçoit aucun abonnement pour moins d'un an.
Chaque numéro se compose de seize pages in fo, imprimées sur trois colonnes, et présente la revue la plus complète qui puisse être faite de tout ce qui est digne d'attirer l'attention publique dans les événements contemporains.
On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez
VICTOR HEBERT, Agent.
149 rue de Chartres.

N.B.—Les souscripteurs sont prévenus que les premiers numéros de la collection paraissent depuis le 1er mars 1843, à Paris, viennent d'être reçus, par le navire Amos, 22. [illegible]

A. BARRAUD,
COIFFEUR-PARFUMEUR,
ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

A l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs que partant sous peu de jours pour France, il offre en vente au prix coûtant et même au-dessous, tous les objets ci-dessous mentionnés et récemment reçus de Paris. Il recommande sa parfumerie aux personnes qui en font usage comme véritablement venant de France, de la maison Monpelas et autres. Il n'en fabrique aucunement en son établissement.

Nomenclature des Marchandises:

Lingerie pour dames et enfants: bonnets, cols, guimpes, manchettes, batiste brodés et unis, bande unie et autres, jarretières, ombrelles, cravaches, fleurs pour mariées et pour bals, réticules, bijouterie, fantaisie, peignes, jais, ceinture, boîtes, &c.

Objets pour Hommes:

Chemises toile fine et extra-fine, de coton et en couleur; foulards, cravattes, gants, bretelles, parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolet, objets de fantaisie, cristaux, ornements de cheminée, dessus de toilette, vases d'or, flacons, flacons de poche, boîtes à poudre, boîtes à ouvrage; corbeilles pour mariée et pour baptême, boîtes à odeur, coffrets pour bijoux, peignes, brosses.

Parfumerie fine, extra-fine, pompons, poudre d'Orient, cheveux pour nattes, frisettes, perruques, toupets, &c. Messieurs les coiffeurs trouveront chez lui un grand assortiment de tresses à perruques et raies de chair. 4 mai

Portraits au Daguerreotype
Galerie et Magasin d'Appareils.
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.

LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait nouveau et perfectionné.
Sur un examen critique, ces portraits se recommandent au patronage du public mieux que pour ne saurions le faire par des phrases dans un journal. Ils sont garantis ne jamais s'effacer.
Les matériaux que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualité supérieure. La Chambre Obscure est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande *finesse* et de la plus grande *clarté* à fixer l'image. [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible].
Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et *d'étuis* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des portraits en Daguerréotype. Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, *boîtes de moyennes grandeurs* et *plaques* (*de qualité supérieure*) à $2, la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits*, dans la même proportion.
Nous observerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous engageons à les remplacer par tous points de [illegible] Etats-Unis ou de l'Etranger. Nous retirerons toute commande insuffisamment adressée toutes Artistes [illegible].
E. WHITE & Co.
Nouvelle-Orléans

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

[illegible]

UN nouveau bureau de placement établi par M. [illegible] CABOS, rue Madison, No. 14, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos se tournera même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les meilleures plus avantageuses.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, aubergistes (hôte garçons) et les chefs de tous genres [illegible] trouveront [illegible] [illegible].
[illegible]
Les étrangers arrivant [illegible] [illegible].
Mr. Cabos fournira des renseignements à ceux qui en désireront [illegible].

EXCELLENT [illegible] admirable [illegible] vendre par [illegible] MESON & SYLVESTRE

[illegible]
LEOPOLD [illegible]

CANDIDATS COMME ASSESSEURS.
Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. LOUIS EMILIEN CHARBONNET comme candidat à la place d'Assesseur de la première Municipalité. Quid

Veuillez annoncer M. VICTOR SERE comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. JOSEPH ULYSSE CHEVALIER comme candidat à la place d'Assesseur de la première Municipalité.

Veuillez annoncer M. JOSEPH DESSAVENEL LAMBERT comme candidat à une des places d'Assesseurs de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer [illegible] comme candidat à [illegible] Municipalité.

Veuillez annoncer que M. [illegible] comme candidat à [illegible] première Municipalité.

Veuillez annoncer M. D. O. NADAUD, comme candidat à la place d'Assesseur de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. E. F. THEARD, comme candidat à la place d'Assesseur de la première Municipalité.

Troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. GERMAIN PLESSY, comme candidat à la place d'Assesseur de la 3me Municipalité.

Veuillez annoncer Mes. EVARISTE WILTZ et Ero. [illegible], comme candidats aux places d'Assesseurs de la Municipalité No. 3.

Veuillez annoncer M. P. L. MAILLOUX, comme candidat à la place d'Assesseur de la Troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. Louis MONTAMAT comme candidat à la place d'Assesseur, pour la troisième Municipalité.

Veuillez annoncer M. J. BEAUMONT LIVAUDAIS, comme candidat, à la place d'Assesseur, de la [illegible] Municipalité.

Veuillez annoncer M. S. B. BELL comme candidat à la place d'Assesseur de la 3me Municipalité.

Veuillez annoncer que M. Emanuel MAYRONNE est candidat pour la place d'Assesseur de la Municipalité No 3.

AVIS.—La société commerciale qui existait entre les sieurs ANTOGNINI & CLARE et [illegible] [illegible] [illegible] le sieur Antognini [illegible] [illegible].
6 juillet—6f B. ANTOGNINI.

ON demande à louer une petite maison [illegible] [illegible] de 5 à 8 pièces [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Wm ARMSTRONG,
[illegible] 10, Rue Anne.

CALLIGRAPHIE.

[illegible] nouvelles classes s'ouvrant aujourd'hui, chez MM. DOLBEAR, rue du Camp, No. 15, de huit à onze heures A. M. et de quatre à six, de sept à neuf heures P. M. En consacrant quelques heures à l'étude des principes de Calligraphie, tout le monde peut acquérir une belle écriture. Les personnes qui ont une belle main trouvent toujours de l'emploi.

PEINTURES, &c.—200 barillets peinture noire, 2500 livres vert de Paris,
1,500 do vert impérial,
1,000 do vert de gris pur,
10 barils noir de fumée,
10 do ocre jaune,
10 do mastic dans des vessies,
6,000 pieds carrés, de 10 à 20 pieds,
50 barils blanc de céruse, à vendre par
6 juil E. P. LORTON, Vieille-Levée.

EN consignation:—[illegible] ballots toile écrue,
25 caisses toile blanche,
[illegible] caisses de cotonnades,
25 do [illegible]
15 do Denims,
[illegible] assortiments petite drains, à vendre par DE FOREST & Co, 20, Douane.

CIGARES Havane.—En débarquement du brick [illegible] venant de la Havane. [illegible] de qualités, à vendre par
J. M. CABALLERO,
6 juil 32, Vieille Levée.

SUCRE Havane.—300 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

CAFÉ.—150 sacs Havane en magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

CIGARES choisis de la Havane, Principe, à vendre par J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE.—51,700 de marques de Aguas, Venus et Fe, en débarquement du brick [illegible] vendre par B. VALLS,
26, Commune

EN débarquement et à vendre par le soussigné 60 barils vinaigre de vin blanc
12 barils do do
CH. DUFOUR, 11 Conti

GOMME Blanche très—3 futailles gomme blanche triée de Sénégal, en magasin et à vendre par
CH. DUFOUR,
11, Conti.

BLANC DE ZINC en débarquement et à vendre par E. BONNABEL, pharmacien, rue Tchoupitoulas.

SOIES [illegible] écrues, noire, jaune et brun, en débarquement du navire [illegible], à vendre par
TROUSSEAU & LAMPRE,
30, Vieille Levée.

TABAC DE CUBE.—Pour coupe et tribos, à vendre par TROUSSEAU & LAMPRE,
30, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE.—15 futailles vieux cognac, en débarquement du navire Pervier, de Bordeaux, à vendre par TROUSSEAU & LAMPRE,
30, Vieille Levée.

MELASSE.—100 barils mélasse de Mascovade, à vendre par TROUSSEAU & LAMPRE,
30, Vieille Levée.

A VENDRE provenant de récents arrivages de Bordeaux, les articles suivants, savoir:
[illegible] vin rouge St Julien et Montferrand,
[illegible] Vin de St Estèphe et Médoc,
[illegible] de Montferrand et Château-Margaux,
[illegible] vin blanc Haut Sauterne et St-Sulpice,
[illegible] vin rouge St Julien-Médoc,
[illegible] do vieux Château Lagrange,
[illegible] do de 24 demi-bout. Château-Margaux,
[illegible] de vin blanc Haut-Sauterne et St-Barsac,
[illegible] do de 24 demi-bout. do do
[illegible] liqueurs,
[illegible] champignons de Nérac,
[illegible] vinaigre de vin blanc,
[illegible] de fruits à l'eau-de-vie,
[illegible] sardines, truffes, [illegible]
[illegible] rue St-Louis, [illegible] et Bourbon

Charbon: Charbon:

LES personnes qui doivent faire leur provision de charbon de Cannel ou de Pittsburg, à bas prix, sont invitées à s'adresser au soussigné pendant que le charbon est encore sur la Levée.
W. ROBERT MURPHY,
1 juillet 62, Vieille Levée, près de la rue St-Louis

DRAPS, chapeaux, chaussures, cravates, &c.—En débarquement du navire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Wilson; J. Childs & Co, [illegible], à vendre par
EMERSON, TOURNE & CO,
26 juin 120 Tchoupitoulas.

MAGASINAGE.—On prendra l'emmagasinage de [illegible] [illegible] de [illegible] vis à vis de la Levée, entre les rues Gaiennie et Soraparu. Cet emmagasinage est nouvellement construit et rendu [illegible] en [illegible]. S'adresser à EMERSON, TOURNE & CO,
26juin 120 Tchoupitoulas.

Nous avons [illegible] de [illegible] de la place pour l'emmagasinage de 25,000 barils.

SUCRE.—300 caisses, couleur paille, de la Havane, en débarquement de la goëlette Havre, à vendre par L. GANTIN, 49 Gravier
30 juin

SUCRE HAVANE.—60 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Palmetto, à vendre par
RAYMOND CAMUZAC,
30 juin 24, Vieille Levée.

CAFÉ HAVANE.—200 sacs café vert,
Sucre do—150 caisses brun et blanc, à vendre par RAYMOND CAMUZAC,
30 juin 24, Vieille Levée.

VIN DE XERES.—30 barils, sujet droit au drawback, convenable pour le marché de Mexique, à vendre par B. VALLS,
30 juin 26 Commune.

PIMADURA.—40 barils, à vendre par
26 juin B. VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane.—[illegible] caisses, en débarquement du brick Ann Hall, à vendre par
30 juin B. VALLS, 26 Commune

70 FUTAILLES Bagnol, à vendre par
J & J TARDIS, 12 Conti.
Seule agents de M. John Bassal & Co, à qui appartient cette marque. 30 juin

35 FUTAILLES old surprise Cognac, sous douane, à vendre par J & J TARDIS,
30 juin 12 Conti.

50 Barriques vin très vieux, de bon vin de Marseille, [illegible] à vendre par
30 juin [illegible]

100 Barils vin blanc, à vendre par [illegible]

2000 Livres [illegible] [illegible] J & J TARDIS,
[illegible] Conti.

25 Caisses vin blanc haut Sauterne [illegible], à vendre par J & J TARDIS,
Sajuin 12 Conti.

100 Caisses sucre [illegible], à vendre par J & J TARDIS,
30 juin 12 Conti.

10 Caisses [illegible] [illegible] pour la [illegible]
[illegible] 12 Conti

10 [illegible] marque [illegible]
J. & J. [illegible] 12 Conti

CAFÉ.—[illegible] sacs, en débarquement du brick [illegible], de la Havane, à vendre par [illegible] LAPORTE
[illegible] Vieille Levée.

MIEL.—[illegible] barils miel blanc [illegible]

[illegible] HAVANE.—[illegible]

[illegible]

CIGARES GUATAQUE [illegible] à vendre par B. VALLS, 26 Commune

A CEUX QUI SOUFFRENT DE RHUMATISMES.—Servez-vous du Liniment et de l'Elixir de Hays pour les rhumes et les rhumatismes. Il y a en ville des gens qui ont été guéris par l'usage de ces remèdes, et si vous en arrive pas autant, on vous rendra votre argent. L'Elixir, pris en interne, agit à l'intérieur sur les organes affectés, pendant que le liniment, appliqué sur le mal, fait [illegible] avec le liniment, enlèvent les douleurs et mettent le malade à son aise.
En vente chez Comstock & Co., No 50, Poydras, où l'on trouvera aussi le Liniment de Hays contre les hémorrhoïdes, etc, &c. 7 juil—3f

Vermifuge Canadien de Winer.

Agence, 84, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
LA demande toujours croissante de ce remède infaillible pour détruire les vers, a engagé les propriétaires à établir une agence à la Nlle-Orléans, pour la vente en gros et en détail de cet article, où les pauvres se le procureront au taux le plus bas.
Des prospectus contenant un traité sur les maladies causées par les vers, imprimés en anglais et en français, seront distribués gratis par les agents, ainsi que le mode de l'employer.
Préparé par J. Winer, chimiste et pharmacien, à Montréal, Canada, et vendu en gros et en détail au dépôt du Sud, de Remède Magique de Dalley No 153, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Vermifuge [illegible] de J. [illegible]

[illegible] [illegible] Royale et Bienville.
[illegible] remède sur de tous les pays, celui qui a produit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; et nous vous [illegible] à cette marque unique, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fièvres intermittentes [illegible] le médecin [illegible] [illegible] [illegible] à tout prix exigez [illegible] [illegible] [illegible] le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les [illegible] [illegible] [illegible] purgatif et tonique. 19 nov.

SALLE DE BAL DU JARDIN DE CARROLLTON.
BAL DES PÈRES DE FAMILLE.

UNE liste de souscription est ouverte pour un Bal qui sera donné dans la dite salle par les Pères de Famille. Le bal aura lieu le samedi 10 courant. [illegible] M. Rutter, au bureau de la salle St-Louis, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. 3 juillet—6f

JOHN O. WOODRUFF & Co.

[illegible] commission, agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et de New-York.
No 93, rue des Magasins
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF.
14juil

COLLEGE DE MANDEVILLE.

M. R. [illegible], prévient ses amis et le public que par suite de l'incendie du Collège de Mandeville, qu'il vient de louer, et de la difficulté qu'il y aurait à obtenir une maison dans cette saison, un logement convenable, pour y établir ses élèves, il va passer les mois d'été à Cincinnati et se propose d'ouvrir le [illegible] [illegible], dans le centre de cette ville, un établissement pour la réception d'élèves pensionnaires ou externes. Il en donnera avis en temps convenable. 26juin—1m

ON DEMANDE.

UNE bonne domestique de maison, sachant faire la cuisine de la table.
S'adresser, No. 120, rue Bourgogne. 30jn

DEPOT DES COUVERTURES DE GRANIER

LES soussignés, agents de la manufacture réputée de Zoe Granier fils, de France, ont le plaisir d'annoncer aux habitants, marchands-commissionnaires et détaillants en général, qu'ils ont actuellement en débarquement, un grand assortiment de ces couvertures de Granier, 1ère et 2ème qualités, de 3 points; aussi grand superfine de 3 points. C'est afin d'offrir à des acheteurs de mieux jusqu'ici, et mieux d'attirer l'attention des acheteurs.
H. DE GOER & RIPPLARD,
Agents du Granier.
3 juil 21, Magasins

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés, sous la raison de Rand & Spooner, a été dissoute d'un commun accord, le 30 juin courant.
Ja. M. RAND,
[illegible] Geo. W. SPOONER.

A VIS aux personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu George L. Haven, sont invitées à les présenter au soussigné, curateur. E. A. BRADFORD,
[illegible] 9, Exchange Place.

BUREAU DES ASSESSEURS DES TAXES D'ETAT.

AVIS est par le présent donné que les tableaux d'estimation des propriétés foncières et des esclaves de cette partie de la paroisse formant les municipalités No 1, 2 et 3 sont déposés au bureau des assesseurs, passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, où ils resteront exposés pendant [illegible], à partir du 16 juin jusqu'au 15 juillet inclusivement. 16juin—30f

L'Hôtel de la Rue St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui seront aussi bien traités que les meilleures maisons de la ville. Les Bains et [illegible] [illegible].
On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau, pour pêcher, &c. &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Il a des prix sont modérés.
P. C. A. LEVIS, propriétaire de l'Hôtel Conti.
On s'y peut encore des chambres.
26 mai—3m

AVIS.—Ayant intérêt, à dater de ce jour, M. Theodore W. Pollard et M. Alfred Boudoin dans nos affaires. Le raison de commerce sera désormais Uriah A. Pollard & Co, au No 18, rue du Canal, (Block Pontalba.)
Nlle-Orléans, 1er juillet 1847.
3juil—4 URIAH A. POLLARD.

JOSEPH R. BEARD,
NOTAIRE,
Successeur de Lucaque Tuegand.
Etude No 20, rue des Magasins.
Au Premier. 3juil—1m

33 MILLIERS cigares de la Havane, Regalias, Canones et Milanes, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
3juil 24, rue St-Louis

FUSILS.—Reçu par divers arrivages de France, 21 caisses d'excellent fusils, des meilleurs ateliers, à vendre à bas prix, par caisse.
H DE GOER & RIPPLARD,
2 juil 21 Magasins

VEAUX CIRÉS.—4 caisses veaux cirés, français, de grandes dimensions, en débarquement et à vendre à des prix par caisse.
H DE GOER & RIPPLARD,
3 juil 21 Magasins

JUS de Citron très fins en débarquement et à vendre par E. BONNABEL, Pharmacien,
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

HUILE de Palma Christi, en barils, à vendre par
E BONNABEL,
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

POTASSE brute et raffinée, en caisses, à vendre par E BONNABEL,
2 juil Droguiste, rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE assorties et venant d'être reçues par le brick Salvador.
[illegible] barils pâte et gelée de Goyave, qualité supérieure, en pintes et grandes bottes.
[illegible] caisses confitures assorties, orange, ananas, goyave et [illegible], à vendre par
LABORDE & XIQUES,
30 juin 31, rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment de toutes qualités; 140 milliers regalias, [illegible] et canones, de la marque bien connue de Cabana, d'être reçus, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
28juin 31, rue de la Commune

MIEL de la Havane de belle qualité en barillets de 20 gallons, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
28juin 31, rue de la Commune.

FARINE.—1000 barils "Quincy", en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
3 juil 93, Magasins

PLATS COTÉS.—30 barriques, en magasin et à vendre par JOHN O. WOODRUFF,
2 juil 93, rue des Magasins

166, Royale.

F. & J. LACOSTE, reçoivent en débarquement du navire Constantine, arrivant du Havre, [illegible] nouveautés, de toutes qualités.
[illegible] en coton tricotées.
[illegible] lavés, [illegible] Anneaux à rideaux.
[illegible] blanc et noir en fil.
[illegible], en coton, fil, soie, pour hommes.
[illegible] de tout âge.
[illegible] de 24 à 36 pouces.
[illegible] qualité.
[illegible] pour ordinaires, extra et porcelaines.
[illegible] en pots et en verres.
[illegible] toutes odeurs et dimensions.
[illegible], écaille, buffle, imitation buffle et écaille, aussi en corne toutes grandeurs.

D'importations antérieures.

Cloutis, mérinos, boutons pour habits, pantalons et chemises.
[illegible] toutes qualités et grandeurs.
[illegible], imprimés couleurs, [illegible], brodés et garnis dentelle.
[illegible] et tailleur divers numéros.
[illegible], [illegible], imitation velours.
[illegible] dentelles.
[illegible] [illegible], un assortiment complet de [illegible] [illegible], lirch, abonille en [illegible] [illegible] et dames jeannes.

F. V. RASPAIL.

Un assortiment complet de tous les médicaments [illegible] dans le manuel annuaire de la santé, ainsi [illegible] [illegible] naturelle de la santé et de la maladie, et le Manuel annuaire en français et en anglais. 19juin

CASTEWARE, PAYAN & Co.

No. 26, rue du Canal, (Building's Row) entre les encoignures de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 109, Broad-Street, Newark, N. J.

UNE offre de leur vaste stock de LINGES FAITS, [illegible] [illegible] par les navires [illegible] [illegible], d'AUTOMNE, ci-après [illegible], qu'ils offrent à vendre pour le comptant [illegible] [illegible] à des prix [illegible] bas:
[illegible] LES SAUVAGES:—Kersey, Linsey et [illegible] tricotés et mains, [illegible], gilets à [illegible] et [illegible] de la [illegible], couvertures, [illegible] [illegible] [illegible], vestes et [illegible], gilets, [illegible], bleus, noirs, gris [illegible], de [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] rouge [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'[illegible] [illegible] [illegible] habits [illegible].
[illegible]

[illegible] PAYAN & Co.

50 [illegible] 20 livres savon [illegible], à vendre par B. TALAMON,
[illegible] 198, rue Royale

Charmante Propriété à vendre.

A vendre à des conditions très avantageuses, une jolie petite propriété située au centre de la paroisse St Jean-Baptiste, rive droite du fleuve, à un demi mille de l'Eglise et de la Maison de Cour.
C'est une charmante résidence parfaitement meublée; il y a dessus une belle maison de maître, de bonnes établissements et des arbres fruitiers et d'agrément.
Ce serait une excellente acquisition pour un médecin ou un avocat qui désireraient exercer leur profession; ou bien pour une famille qui voudrait passer l'été à la campagne.
Pour plus amples détails et les conditions, s'adresser sur les lieux ou à M. J. P. Benjamin, courtier, 12, passage de la Bourse, Nouvelle-Orléans.
10juin—30f

AVIS.—La Banque des Citoyens reçoit des propositions pour ses propriétés en vente privée à bas, que cela a été annoncé dernièrement dans l'Abeille.
3 juillet—4m V. ALLIAIN, président.

A VENDRE,—BON MARCHÉ.

LE fonds et l'ameublement du magasin de chaussures à l'encoignure des rues Bourbon et St-Louis, consistant en bottes, brodequins, souliers pour dames et messieurs, ainsi que les vitrines, étagères &c. &c. Le tout sera vendu bon marché, et à des conditions libérales.
S'adresser sur les lieux. 3juillet—6f

A LOUER.—L'étage supérieur du magasin No 3, rue de la Commune. S'adresser à
LEVI H GALE,
3 juillet 93, Commune

HOTEL DELMONICO, Broadway, New-York.—P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis du Sud, et le public en général, que les constructions qu'ils viennent d'ajouter à leur hôtel sont maintenant ouvertes, et ils seront prêts à recevoir des familles aussi bien que des messieurs, comme par le passé. L'hôtel est tenu entièrement dans le genre Européen.
New-York, le 10 juin 1847. 15 juin 3m

MACHINE A LATTES, patentée.—Cette machine, d'invention toute récente, est maintenant en pleine opération et peut débiter vingt-cinq mille lattes par jour. Les lattes sont coupées d'égale épaisseur et largeur, et sont de qualité supérieure. On recevra des ordres et commandes au magasin du soussigné, ou à la fabrique, à Ferravert, à deux milles au-dessus de Lafayette. Les entrepreneurs et scieurs sont invités à y venir examiner les produits.
GRAY & CAMPBELL
15juin—1m 41, Nouvelle Levée

Livres de droit et de littérature.

A VENDRE à l'amiable pour cause de départ environ deux mille volumes, anglais et français. On vendra aussi un ameublement de salon &c. S'adresser à J. F. PEPIN, encoignure Conti et ler juil—30f Passage de la Bourse, au 1er

LE soussigné devant partir du 15 au 20 juillet courant pour France, se chargera comme il l'a fait précédemment de réclamations pour les indemnités de St-Domingue, ainsi que de toutes autres d'une nature judiciaire.—Il sera de retour à la Nlle-Orléans au mois de février ou mars prochain.
J. F. PEPIN,
Eng. Conti et Passage de la Bourse.
1er juil—60 au premier.

A VENDRE à l'amiable, une d'un [illegible] bien approvisionné de bonnes liqueurs.
Les conditions seront libérales.
S'adresser à l'encoignure des rues Dauphine et St-Philippe. 1er juillet—6f

CONSERVES ALIMENTAIRES.

LE soussigné vient de recevoir un nouvel assortiment des conserves de St Louis, qu'il offre à vendre aux prix les plus modérés
Pâtés de dinde, pâtés de pluviers;
do perdreaux, pâtés de foie de canards;
do d'Escargots, pâtés de mauviettes;
Galantines de dindes, dinde de volailles;
Choux-fleurs au naturel, asperges dito,
Beurre frais au naturel, lait dito;
Petits pois au naturel et au jambon;
Champignons, julienne, &c. &c.
Il a en outre un large stock de conserves provenant des meilleures fabriques, propres aux capitaines de navires et à toute personne qui se met en voyage. Il fournit des caisses assorties de la grandeur que désire l'acheteur et les articles à son choix.
PERROT,
2 juil Eng. Royale et Dumaine

EN débarquement du navire LEONIDAS venant du Havre.—Saucissons de Lyon, 10 fromages de Roquefort, pâte grasse, 225 fromages de gruyère, 50 do Parmesan, 70 fromages de Gruyère, [illegible] de diverses grandeurs.
Nouvellement reçu de St-Louis (Missouri) un assortiment de conserves convenables à la marine tels que choux-fleurs et asperges au naturel, haricots et légumes, bœuf à la mode, bœuf au naturel, [illegible] et du [illegible] [illegible].
A vendre par JEAN FERRÉ,
9juillet—15f Enc. St Pierre et Royale

A LOUER.—Une propriété située à Bouligny, consistant en une habitation, entier, une maison de maître (meublée), fabriques, [illegible], tables, pigeonniers, &c. &c. Les trois quarts du terrain sont cultivés en jardinage et il y a sur les terrains une grande quantité d'arbres fruitiers.
S'adresser pour les termes et conditions à M. Alfred Bonlgay, sur les lieux. 2juil—1m

BUREAU A LOUER, rue du Camp, No 60, dans le fond, jusqu'au premier novembre prochain. S'adresser à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
26 juin 93 Magasins

CHANGEMENT DE DOMICILE.—J. MESSAN a transporté son magasin de graines de jardins de la rue St-Philippe No 23, à la rue de la Vieille-Levée, entre Quartier et Hôpital No 148.
26juin—[illegible]

CHARGEMENT de la goëlette Arranger.—Venant, risques Chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co
11, Magasins [illegible]

THE.—30 demi caisses thé impérial,
15 caisses canisters do
12 do do Thé noir, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

MACQUEREAUX.—100 barils nos 2 et 3 de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

CAFÉ JAVA.—130 sacs à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
1 juin 40 Gravier

SUCRE BOSTON.—[illegible] caisses et barils, en pains, cassonade, &c. à vendre par
1 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

DIVERS.—500 caisses sucre de la Havane assorties. Café Havane en vert, 1,800,000 cigares de la Havane assortis, 100,000 do Principe, 5 balles de gomme élastique.
En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
[illegible] 32, Vieille Levée.

CIGARES Principe.—70,000 cigares principe, de qualités, en débarquement du brick Helen, à vendre par J. M. CABALLERO,
29juin 32, Vieille Levée.

VANILLE.—40 caisses en débarquement du brick Columbus, venant de Tampico, à vendre par
29 juin J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

JALAP.—30 balles jalap, en débarquement du brick Columbus venant de Tampico, à vendre par
12 juin J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

INDIGO.—De Guatimala, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
8juin 32, Vieille Levée.

FÈVES A SEMER de la Caroline.—30 sacs, maintenant en magasin, à vendre bon marché par
10 juin WM. DINN, 11 Commune

GRAINES FRAICHES de jardin.—Le soussigné informe ses nombreux habitants qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines Scheibes, et les prix de les transmettre ses commandes aussitôt que possible. WM DINN
20 juin 11, Commune

A VENDRE en débarquement du navire Ferrero venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge; 10 demi do blanc
40 caisses cerises à l'eau-de-vie,
400 caisses vin rouge capsulé et étiqueté, qualité supérieure. V. MAIGNAN,
12 juin 87, rue St Louis

A vendre en débarquement du navire Ferrero venant de Bordeaux:
10 balles, 15,000 bouchons pointus;
7 — 15,000 do
12 juin V. MAIGNAN, 87, rue St Louis

Papiers convenables pour les marchés Mexicains.

80 balles papier [illegible]
[illegible] caisses papier à lettre,
A vendre en entrepôt par
BERTRAND & [illegible],
26av Encoignure Royale & Bienville

Chapellerie Parisienne
A. MARCHAL,
48, rue de Chartres.

REÇOIT par le Talma, du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre aux prix très réduits.
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] do do do [illegible]
50 do do do forme mode [illegible]
50 do do do marine, bords [illegible]
[illegible] do do do [illegible]
[illegible] do do do bambins Italie [illegible]
[illegible] do do do [illegible]
[illegible] do do do [illegible]
30 do do do pour enfants [illegible]
4 do do do [illegible]
4 do do do [illegible]
4 do do do [illegible]
4 do do do [illegible]
20 do do do [illegible]
4 do do do [illegible]
Tous ces chapeaux [illegible] [illegible] [illegible].

PANAMAS!

Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail.—Aussi un grand assortiment de cannes [illegible] [illegible], cravaches, &c. &c. 13 mai

Manufacture de Peinture.
OFFICE 16, rue du Canal.

LE soussigné étant sur le point de monter sa machine dans quelques mois, afin de [illegible] préparation pour la manufacture de toute espèce de peinture, sèche et mêlée à l'huile, et mise en paquets d'une 1-2 livre à 300 livres.
Il manufacturera du blanc, et du mastic [illegible] blagues, ou en masses. Ses couleurs seront toujours fraîches et seront garanties aussi bonnes qu'autres manufacturières [illegible]. Ses prix seront modérés.
Le soussigné a en magasin les marchandises suivantes:
3 Bour. diamants de [illegible] Barrillets blanc de plomb.
[illegible] canettes couleur [illegible] [illegible] Barillets [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible] Liv. vert [illegible]
10,000 blanc de plomb [illegible] Do do [illegible]
1700 Rouge de plomb, [illegible] Do do anglais
1500 Litharge, 20 Barils rouge [illegible]
70 Barils Alun, [illegible] rouge [illegible]
20 Barils de Sienne, 1 Barils jaune
[illegible] Lbs ocre [illegible] [illegible] Liv. [illegible]
[illegible] Tulpe [illegible] [illegible] Noir de fumée
[illegible] [illegible] Gomme [illegible]
[illegible]
[illegible] Vernis de copal
[illegible] Boîtes [illegible]
[illegible]
[illegible] Bouc. canevas [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Feuilles d'argent
[illegible] Do d'étain
[illegible]
[illegible]
[illegible] Hors. CLAMBOR, 45, rue de Chartres
[illegible]